

## Un service public

# L'organisation des secours incendie à Saint-Priest

Bien avant l'installation de l'actuelle caserne rue du Dauphiné, le développement des secours incendie san-priots s'est fait en plusieurs étapes. Retour sur la création d'un service indispensable.

PAR AMÉLIE LERAY

Les origines des secours incendie de la ville remontent à 1884. Dans un contexte rural, face à la difficulté de lutter contre ces catastrophes, des locaux décident de fonder une mutuelle d'assurance, sous l'impulsion du notaire Louis Favard. Nommée « Le Secours », cette mutuelle est destinée à rassembler des fonds pour compenser les pertes financières engendrées par d'éventuels accidents.

Des emprunts sont effectués pour régler les frais de création de l'assurance et le premier sinistre important. Le succès de l'opération, qui répond à un réel besoin, est immédiat. Lors de l'assemblée générale constitutive du 9 novembre 1884, on compte pas moins de 169 membres et la promesse de 44 prochaines adhésions. L'argent est également utilisé pour acheter du matériel spécifique, notamment des pompes à incendie : la première est acquise le 26 mai 1889, et trois autres seront installées dans les quartiers de la Grande rue, de Manissieux et de La Fouillouse. Jusqu'en 1914, trois présidents se succèdent à la tête du conseil d'administration : Antoine Comte, Jean Payet-Maugeron et



L'équipe des pompiers de Saint-Priest devant la caserne de Bel Air, en 1975.

Fonds Marcel Verney, Archives municipales de Saint-Priest

Pierre Cusin-Masset. En 1947, la ville est rattachée au centre de secours de Lyon, provoquant la disparition des volontaires. Au fil des années, le nombre d'adhérents au Secours diminue considérablement ; il sera alors associé dès 1976 à 15 autres sociétés de l'Ain.

En 1970, l'État-major décide de renforcer la présence des secours incendie à Saint-Priest. Une caserne provisoire est installée place du 8 Mai 1945 dans le quartier de Bel Air, construit deux ans auparavant. Composée de locaux techniques,

de 20 chambres et d'un garage, cette caserne peut accueillir 70 pompiers. À quelques mètres de là, des appartements peuvent héberger officiers et sous-officiers. À partir d'octobre 1990, la caserne est déplacée rue du Dauphiné ; un site jugé plus stratégique, notamment pour sa facilité d'accès, dont le terrain de 10 hectares permet d'améliorer les conditions de travail des pompiers : des installations ultra-modernes, des manœuvres facilitées pour les véhicules, une zone d'entraînement et d'exercice aménagée... //



La caserne de Saint-Priest aujourd'hui, rue du Dauphiné.

## Et aujourd'hui ?

Depuis 2015, le site État-major de Saint-Priest fait partie du SDMIS (Service départemental métropolitain d'incendie et de secours) qui couvre le département du Rhône et la métropole de Lyon et rassemble plus de 6 400 pompiers pour une intervention toutes les 4 minutes. Une structure unique en France ! La caserne de Saint-Priest compte quant à elle 95 sapeurs-pompiers professionnels, 51 volontaires et une section de jeunes sapeurs-pompiers dont l'actuelle promotion est composée de 6 filles et 9 garçons.